

COMMUNIQUÉ DE PRESSE – COMMUNE DE ROCHECHOUART

Les membres du Conseil Municipal se réuniront

Le Lundi 09 Décembre à 19 heures

à l'Hôtel de Ville «Salle Léon Pagnoux»

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du Procès-Verbal de la séance précédente de la séance du mardi 12 novembre 2024.
- Examen de la décision du Maire prise dans le cadre de sa délégation générale.

AFFAIRES FINANCIÈRES :

- Autorisation de mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du Budget 2025.
- Fixation des Tarifs 2025 des Services Communaux.

AFFAIRES GÉNÉRALES/RESSOURCES HUMAINES :

- Mise à disposition payante d'une Licence IV, propriété de la commune.
- Assurance Statutaire de la commune.

AFFAIRES TECHNIQUES, FONCIERES :

- Prescription de la révision allégée N°7 du Plan Local d'Urbanisme et définition des modalités de concertation.
- Réhabilitation énergétique du Groupe Scolaire Hubert REEVES (Partie TILLEULS) – Validation de la Phase APD.
- Réhabilitation énergétique du Groupe Scolaire Hubert REEVES (Partie TILLEULS) – Plan de financement DETR et Fonds verts 2025.
- Réhabilitation de la toiture de l'Espace Petite Enfance – Plan de financement.
- Convention liée à la reconquête de zones humides et la création de mare.

INFORMATIONS DIVERSES :

QUESTIONS DIVERSES :